

TSX : SWY

SWY 19-15  
Le 10 juillet 2019

## STORNOWAY ANNONCE SES RÉSULTATS DE PRODUCTION ET DE VENTES DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

**Stornoway Diamond Corporation (TSX-SWY; la « Société » ou « Stornoway »)** annonce les résultats de production et de ventes de la mine Renard pour le trimestre clos le 30 juin 2019. En voici les faits saillants :

*(Tous les montants sont présentés en \$ CA, sauf indication contraire)*

- En tout, 460 832 carats ont été vendus au cours de deux séances de ventes, pour un produit brut<sup>1</sup> de 47 millions \$<sup>2</sup> et un prix moyen de 76 \$ US le carat (102 \$ le carat<sup>2</sup>). En termes de carats vendus, de prix et de produit brut, ceci représente des variations de +7 %, -9 % et -1 % par rapport au premier trimestre, respectivement. Les ventes du deuxième trimestre portaient sur des diamants récupérés lors du premier trimestre.
- La production du deuxième trimestre a permis de récupérer 463 136 carats du traitement de 695 934 tonnes de minerai, pour une teneur attribuable de 67 carats par cent tonnes (« cpct »). La quantité de carats récupérés a augmenté de 4 % par rapport au premier trimestre, principalement en raison d'une plus grande disponibilité de l'usine de traitement. Le taux d'usinage moyen fut de 7 648 tonnes par jour, au-delà du taux budgété de 7 000 tonnes par jour.

Patrick Godin, président et chef de la direction de Stornoway, a commenté : « Au cours du deuxième trimestre, les opérations de minage et d'usinage ont tous deux démontré d'excellentes performances, avec une moyenne de 6 813 tonnes par jour de minerai transporté de la mine souterraine à la surface, et un taux d'usinage moyen bien au-delà du taux budgété. La teneur récupérée moyenne est plus basse qu'au premier trimestre, en raison de l'extraction de blocs à plus faible teneur dans la séquence de minage de Renard 2. Une teneur moyenne plus élevée est prévue pour le reste de l'année, alors que l'extraction de minerai de production à plus haute teneur s'accroîtra à la cheminée de kimberlite Renard 3, et avec le développement du deuxième horizon de minage souterrain de Renard 2, également de plus haute teneur moyenne. Le marché des diamants bruts continue de représenter un défi, avec d'autres baisses de prix observées lors des ventes du deuxième trimestre. Néanmoins, la Société a maintenu un produit brut comparable à celui du premier trimestre, dû à une augmentation des carats vendus. »

### RÉSULTATS DES VENTES AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Deux séances de ventes se sont tenues au cours du deuxième trimestre, les diamants vendus ayant été récupérés entre le 27 décembre 2018 et le 29 mars 2019. Le Tableau 1 résume les résultats des ventes du deuxième trimestre, et les compare à ceux du premier trimestre de 2019 et à ceux du deuxième trimestre de 2018. Le Tableau 2 résume la répartition entre les diamants tout-venant et les diamants supplémentaires vendus.

<sup>1</sup> Avant financement lié à la production et redevances

<sup>2</sup> Selon un taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1,34

**Tableau 1. Faits saillants des résultats des ventes du deuxième trimestre.**

	Trimestre clos le 30 juin 2019	Trimestre clos le 31 mars 2019	Trimestre clos le 30 juin 2018
Nombre de ventes	2	2	2
Carats totaux vendus (ct)	460 832	429 506	243 262
Produit brut <sup>1</sup> total (M \$)	47	47	30
Prix moyen par carat total (\$ le carat)	102	110	122
Prix moyen par carat total (\$ US le carat)	76	83	93
Taux de change moyen (\$ : \$ US)	1,34	1,33	1,31

**Tableau 2. Faits saillants des résultats des ventes du deuxième trimestre, répartis entre carats tout-venant<sup>3</sup> et supplémentaires.**

	Trimestre clos le 30 juin 2019	Trimestre clos le 31 mars 2019	Trimestre clos le 30 juin 2018
Carats tout-venant vendus (ct)	386 459	361 404	201 283
Prix moyen par carat tout-venant (\$ le carat)	118	127	142
Prix moyen par carat tout-venant (\$ US le carat)	88	95	109
Carats supplémentaires vendus (ct)	74 373	68 102	41 979
Prix moyen par carat supplémentaire (\$ le carat)	17	20	25
Prix moyen par carat supplémentaire (\$ US le carat)	13	15	18

Le prix de 76 \$ US le carat obtenu pour l'ensemble des diamants vendus pendant le trimestre représente une diminution de 9 % par rapport au premier trimestre de 2019, attribuable aux faibles conditions de marché. Au cours du deuxième trimestre, le prix des pierres de grande qualité et des pierres spéciales fut également négativement affecté par l'offre de diamants bruts surpassant la demande, le haut niveau d'inventaire des tailleurs et polisseurs et la disponibilité réduite du financement bancaire en Inde. Les prix des produits de taille et de qualité moindres sont demeurés aux niveaux observés au quatrième trimestre de 2018 et au premier trimestre de 2019.

<sup>3</sup> Les carats tout-venant représentent la proportion des diamants totaux récupérée au-dessus de la coupure inférieure des ressources minérales (+1 DTC) et normalisée à une proportion de petits diamants (-7 DTC) qui est conforme aux ressources minérales. Les carats récupérés au-delà de la production normalisée tout-venant sont définis comme étant des carats supplémentaires. Les carats supplémentaires sont séparés de la production tout-venant au cours du processus de vente.

## RÉSULTATS DE PRODUCTION AU DEUXIÈME TRIMESTRE

La production du deuxième trimestre a permis de récupérer 463 136 carats du traitement de 695 934 tonnes de minerai, pour une teneur attribuable de 67 cpct. Les tonnes usinées et les carats récupérés ont augmenté de respectivement 19 % et 4 % comparativement au premier trimestre principalement en raison d'une plus grande disponibilité de l'usine. La teneur récupérée a diminué de 13 % en raison de l'extraction de blocs à plus faibles teneur dans la séquence de minage. Les tonnes usinées, la teneur et les carats récupérés ont augmentés de 24 %, 68 % et 107 % comparativement au deuxième trimestre de 2018 en raison de la mise en production des opérations souterraines et à l'amélioration du mélange envoyé à l'usine de traitement.

Au cours du trimestre, l'usine a été alimentée par la mine souterraine de Renard 2 (87 %), par les haldes de Renard 65 (9 %) et par la mine souterraine de Renard 3 (4 %). Les taux de traitement moyens quotidiens en avril (7 734 tonnes par jour), en mai (7 320 tonnes par jour) et en juin (7 899 tonnes par jour) furent tous plus hauts que le taux budgété de 7 000 tonnes par jour dû à des améliorations à la disponibilité et à l'utilisation de l'usine. Le minerai transporté de la mine souterraine à la surface a été en moyenne de 6 813 tonnes par jour au cours du deuxième trimestre, significativement au-delà de la capacité nominale de 6 000 tonnes par jour.

## PERSONNE QUALIFIÉE

Les informations scientifiques ou techniques figurant dans le présent communiqué de presse ont été préparées sous la supervision de M. Patrick Sévigny, ing. (Québec), vice-président, opérations, une « personne qualifiée » en vertu du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 »).

## À PROPOS DE LA MINE DE DIAMANTS RENARD

La mine de diamants Renard est la première mine diamantifère au Québec en importance et la sixième au Canada. Elle est située à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James, dans le centre-nord du Québec. Le projet de construction a commencé le 10 juillet 2014, et la production commerciale a été déclarée officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une production annuelle moyenne de diamants de 1,8 million de carats est prévue pendant les 10 premières années de vie de la mine. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport technique du 11 janvier 2016 concernant l'estimation des ressources minérales de septembre 2015, et le rapport technique daté du 30 mars 2016 sur la mise à jour du plan minier et de l'estimation des réserves minérales de mars 2016 pour de plus amples renseignements et d'autres hypothèses concernant le projet.

## À PROPOS DE STORNOWAY DIAMOND CORPORATION

Stornoway est l'une des plus importantes sociétés canadiennes d'exploration de propriétés diamantifères et de production de diamants et elle est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole SWY. Son siège social est situé à Montréal. Société axée sur la croissance, Stornoway détient en propriété exclusive une mine de calibre mondial, la mine Renard, la première mine de diamants au Québec. Le siège social de Stornoway se situe au 1111 rue St-Charles Ouest, Bureau 400, Tour Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4.

Au nom du conseil d'administration  
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION  
/s/ « Patrick Godin »  
Patrick Godin  
Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez contacter Alexandre Burelle (Directeur, Relations avec les investisseurs et développement des affaires) au 450-616-5555, x2264, [aburelle@stornowaydiamonds.com](mailto:aburelle@stornowaydiamonds.com)

For more information, please contact Alexandre Burelle (Manager, Investor Relations and Business Development) at 450-616-5555 x2264  
or toll free at 1-877-331-2232

\*\* Site Web : [www.stornowaydiamonds.com](http://www.stornowaydiamonds.com) Courriel : [info@stornowaydiamonds.com](mailto:info@stornowaydiamonds.com) \*\*

#### ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Le présent document contient de l'information prospective (telle qu'elle est définie par le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue) et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis (collectivement, « **information prospective** » ou « **énoncés prospectifs** »). Ces énoncés prospectifs ont été établis en date du présent document et la Société n'entend pas les mettre à jour et n'a aucune obligation de le faire, sauf si elle y est tenue par la loi.*

*Ces énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur et comprennent notamment des énoncés se rapportant aux objectifs de Stornoway pour l'exercice à venir, à ses objectifs à moyen terme et à long terme et à ses stratégies en vue d'atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés concernant les opinions, plans, objectifs, attentes, estimations, intentions et perspectives d'avenir ou événements ou résultats prévus de la direction. Bien que la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes.*

*Les énoncés prospectifs reflètent les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs et comprennent, sans s'y limiter, des énoncés à l'égard i) de la quantité de réserves minérales, de ressources minérales et de cibles de prospection; ii) de la quantité estimative de la production future pour une période donnée; iii) de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes de l'exploitation minière; iv) des attentes et cibles relatives à la teneur récupérée, à la distribution granulométrique et à la qualité des diamants, à la récupération moyenne du minerai, aux carats récupérés, aux carats vendus, à la dilution interne, à la dilution minière et à d'autres paramètres miniers indiqués dans le rapport technique de 2016, de même qu'aux taux de fracturation du diamant; v) des attentes, cibles et prévisions relatives aux produits bruts des activités ordinaires, aux flux de trésorerie d'exploitation et à d'autres mesures des produits des activités ordinaires indiqués dans le rapport technique de 2016, à la croissance des ventes de diamants, aux coûts des produits vendus, aux coûts de production décaissés, aux estimations des marges brutes, aux ventes de diamants, aux mélanges de diamants vendus et aux dépenses d'investissement prévues et projetées, à la situation de trésorerie et aux besoins de fonds de roulement; vi) du potentiel d'agrandissement de la mine et d'élargissement des ressources de la mine, de la durée de vie prévue de la mine et de l'estimation de la récupération additionnelle du minerai, des produits des activités ordinaires et d'autres paramètres miniers découlant du potentiel de prolongement additionnel de la durée de vie de la mine; vii) des délais prévus pour la délivrance des permis et des approbations réglementaires liés aux activités de construction en cours à la mine de diamants Renard; viii) du calendrier prévu pour l'achèvement de la mine à ciel ouvert et de la mine souterraine de la mine de diamants Renard; ix) des obligations financières attendues de Stornoway ou des coûts engagés par celle-ci relativement à l'aménagement en cours de la mine de diamants Renard; x) des taux d'extraction, de mise en valeur, de production, de traitement et de prospection, de la progression et des plans, comparativement au calendrier et au budget, et de l'optimisation prévue, des possibilités d'agrandissement et du calendrier y afférent, et des bénéfices prévus qui en découlent; xi) des plans de prospection futurs et des résultats supérieurs potentiels par rapport aux cibles identifiées à l'égard d'autres travaux de prospection; xii) des attentes relatives aux perspectives et aux tendances dans le secteur des diamants, de la production de diamants bruts, de l'offre et de la demande dans le marché des diamants bruts, et des cours futurs des diamants bruts, ainsi que de l'incidence potentielle des éléments susmentionnés sur diverses mesures financières et sur la production de diamants de*

Renard; xiii) des avantages économiques d'utiliser une centrale électrique alimentée au GNL plutôt qu'au diesel; xiv) des besoins et des sources de financement, de l'accès au financement et de l'affectation des fonds; xv) de la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants visés aux termes de la convention d'achat et de vente; xvi) du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien; et xvii) des bénéfices prévus découlant des mesures de modification de l'usine récemment approuvées et du calendrier prévu ainsi que de l'investissement prévu pour les réaliser. Toute déclaration qui exprime ou implique des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », « calendrier » ou des variantes de ceux-ci ou en indiquant que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints ou en utilisant le mode futur ou conditionnel à leur égard ou encore la forme négative de l'un de ces termes ou d'expressions similaires) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines hypothèses formulées par Stornoway ou ses consultants et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révèlent inexacts, pourraient amener les résultats, performances ou réalisations réels de Stornoway à différer considérablement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces énoncés et renseignements s'appuient sur plusieurs hypothèses en ce qui concerne les stratégies et perspectives d'entreprise actuelles et futures ainsi que le contexte dans lequel Stornoway exercera ses activités au cours des périodes à venir, y compris la teneur récupérée, la distribution granulométrique et la qualité des diamants, la récupération moyenne du minerai, la dilution interne et les taux de fracturation, le prix des diamants, les coûts prévus et la capacité de Stornoway d'atteindre ses objectifs, le rendement financier prévu, l'évolution réglementaire, les plans de mise en valeur, les activités et les engagements de prospection, de mise en valeur et d'exploitation minière, l'accès au financement et le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Bien que la direction estime que ses hypothèses concernant ces questions sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes. Parmi les hypothèses importantes posées par Stornoway ou ses consultants dans le cadre de ses énoncés prospectifs, on note entre autres les suivantes : i) l'exactitude de nos estimations à l'égard des exigences en matière de capital et de main-d'œuvre; ii) les estimations de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes; iii) la teneur récupérée, la distribution granulométrique et la qualité des diamants, la récupération moyenne du minerai, les carats récupérés, les carats vendus, la dilution interne, la dilution minière et d'autres paramètres miniers indiqués dans le rapport technique 2016, de même que les taux de fracturation du diamant; iv) les attentes relatives aux mélanges de diamants vendus et la réussite des mesures d'atténuation des problèmes en cours de bris des diamants à l'usine de traitement de la mine de diamants Renard et la réalisation des avantages prévus découlant des modifications de l'usine dans le respect de l'échéancier prévu et des coûts en capital prévus; v) la stabilisation du marché de change indien et le plein recouvrement des prix; vi) la réception des approbations réglementaires selon des modalités acceptables dans des délais habituels et l'absence de faits nouveaux défavorables en matière de réglementation; vii) les délais prévus pour l'aménagement continu d'une mine à ciel ouvert et d'une mine souterraine à la mine de diamants Renard; viii) les formations géologiques que l'on s'attend à rencontrer; ix) l'acceptation continue par le marché de la production de diamants de Renard, les prévisions prudentes relatives aux futurs prix du marché pour les diamants bruts et l'incidence des éléments susmentionnés sur diverses mesures financières et sur la production de diamants de Renard; x) l'échéancier, les progrès et les coûts des activités, plans, engagements et objectifs de prospection, de mise en valeur, de production et d'exploitations futurs; xi) la disponibilité des facilités de crédit existantes et du financement futur requis selon des modalités favorables et le respect de tous les engagements et conditions préalables liés aux engagements de financement à venir; xii) la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants visés aux termes de la convention d'achat et de vente; xiii) l'interprétation par Stornoway des données de forage géologique recueillies et de leur incidence potentielle sur les ressources minérales indiquées et la durée de vie de la mine; xiv) la robustesse persistante du dollar américain par rapport au dollar canadien et l'absence d'une variabilité importante des taux d'intérêt; xv) l'amélioration des caractéristiques fondamentales de l'industrie des diamants à long terme et l'absence de détérioration importante de la conjoncture générale et économique et l'absence de variabilité importante des taux d'intérêt; xvi) l'augmentation du nombre de carats récupérés avec des teneurs qui augmentent progressivement dans le plan DVM; xvii) l'estimation de la récupération additionnelle du minerai, des produits des activités ordinaires et d'autres paramètres miniers découlant du potentiel de prolongement additionnel de la durée de vie de la mine avec des dépenses d'investissement minimales; xviii) la disponibilité d'employés qualifiés et le maintien de relations clés avec les partenaires de financement, les collectivités locales et autres parties prenantes; xix) les tendances positives à long terme de la demande et la demande de diamants bruts surpassant considérablement l'offre; xx) les hauts taux d'épuisement des mines de diamants existantes; xxi) la stabilité continue de la production de diamants bruts mondiale; xxii) les besoins en capital modestes après 2018 conjugués à l'élargissement important des ressources disponibles à un coût marginal; xxiii) une hausse substantielle des ressources dans le cadre du plan minier; xxiv) les possibilités quant à l'accélération de l'extraction et à l'expansion du traitement du minerai à haute teneur, et à la réalisation des bénéfices prévus en

décollant; xxv) les rendements supérieurs potentiels par rapport aux cibles identifiées à l'égard d'autres travaux de prospection; et xxvi) les montants limités des impôts à payer en espèces à moyen terme.

Par nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il y a un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, y compris l'hypothèse figurant dans plusieurs énoncés prospectifs selon laquelle d'autres énoncés prospectifs seront inexacts, mais ils comprennent particulièrement, sans s'y limiter, i) les risques liés aux variations de teneur, de distribution granulométrique et de qualité des diamants, de lithologies kimberlitiques et de contenu de roche encaissante dans le matériau identifié en tant que ressources minérales par rapport aux prévisions; ii) les variations des taux de récupération et des niveaux de fracturation du diamant; iii) l'incertitude quant à savoir si l'exploration additionnelle de cibles de prospection entraîne la délimitation des cibles comme ressources minérales; iv) les risques associés à notre dépendance envers la mine de diamants Renard et son historique d'exploitation limité; v) les faits nouveaux défavorables touchant la conjoncture économique générale et ceux survenant sur les marchés mondiaux du diamant; vi) les variations des évaluations des diamants et les fluctuations des prix des diamants par rapport à ceux présumés; vii) la demande insuffisante et l'acceptation de nos diamants par le marché; viii) les risques associés à la production et à la demande croissante des consommateurs à l'égard de diamants synthétiques de qualité précieuse; ix) les risques associés aux fluctuations du dollar canadien et d'autres monnaies par rapport au dollar américain et la variabilité des taux d'intérêt; x) l'inexactitude de nos estimations concernant les exigences de financement et de capital ainsi que les dépenses futures, d'importants besoins additionnels futurs en capital et la non-disponibilité de financement et de capital additionnels ou leur non-disponibilité selon des modalités raisonnables; xi) les incertitudes associées aux prévisions, aux coûts et aux échéanciers des plans de mise en valeur, des activités de prospection, de traitement, de production et d'exploitation futurs; xii) les augmentations relatives aux coûts en capital, coûts d'exploitation et dépenses d'investissement de maintien proposés; xiii) les hausses des charges financières ou les changements défavorables touchant les conditions du financement disponible, le cas échéant; xiv) des taux d'imposition ou de redevances plus élevés que prévu; xv) l'incertitude liée au potentiel de prolongement de la vie de la mine et aux résultats de l'exploration dans les zones d'élargissement potentiel des ressources; xvi) les changements visant les plans de mise en valeur ou d'exploitation minière en raison de changements visant d'autres facteurs ou des résultats de prospection; xvii) les risques liés à l'obtention des approbations réglementaires ou à la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages existante conclue avec les collectivités autochtones; xviii) le défaut d'obtenir et de maintenir en poste des employés qualifiés et de maintenir des relations clés avec les partenaires de financement, les collectivités locales et d'autres parties prenantes; xix) les risques associés aux problèmes actuels de bris des diamants à l'usine de traitement de la mine de diamants Renard et le défaut de concrétiser les avantages prévus découlant des modifications apportées à l'usine ou le défaut de les concrétiser dans les délais prévus et en respectant le coût du capital prévu; xx) les effets négatifs sur le marché de la récente démonétisation indienne et l'effet continu sur le prix et la demande; xxi) les incidences de la concurrence sur les marchés où Stornoway exerce des activités; xxii) les risques d'exploitation et d'infrastructure; xxiii) le risque d'exécution lié à l'aménagement d'une mine productive à la mine Renard; xxiv) le risque que Stornoway soit incapable de s'acquitter de ses obligations de livraison de la participation liée aux diamants visés aux termes de la convention d'achat et de vente; xxv) les futures ventes ou émissions d'actions ordinaires entraînant la baisse du prix des actions ordinaires et la dilution de la participation des actionnaires actuels; xxvi) le risque de défaillance des systèmes d'information; xxvii) le risque que notre assurance ne couvre pas tous les risques éventuels; xxviii) les risques associés à notre dette importante et le défaut de satisfaire à nos obligations en matière de service de la dette; et xxix) les facteurs de risque additionnels décrits dans les présentes et dans les rapports de gestion annuels et intermédiaires et dans les autres documents d'information de Stornoway, ainsi que la prévision de la part de Stornoway par rapport à la gestion des risques décrits plus haut et l'efficacité avec laquelle elle les gère. Stornoway prévient le lecteur que la liste qui précède des facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et que de nouveaux risques imprévisibles peuvent survenir de temps à autre.